

Deux plaques en faïence de Nevers offertes par ErDF



Denis Thuriot et Sylvie Anne ont signé la convention.? - photo-montage christophe masson

Décidé le 30 septembre 2013, en séance du Conseil municipal, par le maire de l'époque, Florent Saint-Fare Garnot, et Jacqueline Richard, adjointe, le dépôt de deux plaques en faïence, appartenant à Electricité réseau Distribution France (ErDF), a trouvé son épilogue, samedi, lors de la première des deux journées consacrées au patrimoine. Denis Thuriot, le nouveau maire, et Sylvie Anne,

déléguée ErDF, ont signé la convention de dépôt de ces plaques au musée de la Faïence et des Beaux-Arts, implanté rue Saint-Genest.

Sauvegardées grâce à Gérard Montagnon

En 1988, EDF quittait ses locaux situés alors au 12, avenue du Général-de-Gaulle, à Nevers. Le bâtiment, qui avait été la propriété de Frédéric Blandin, faïencier à la fabrique Béthléem, devait être entièrement détruit. À la veille de la démolition, et grâce à l'intervention du maître-faïencier Gérard Montagnon, des plaques en faïence, qui ornaient la façade, étaient déposées et sauvegardées. Les décors de ces plaques avaient été réalisés sur émail stannifère, dans l'atelier de Frédéric Blandin. Des 'uvres datées de 1869, et comportant les initiales du grand faïencier. Sur l'une des plaques, deux angelots sont représentés. Sur l'autre, une personnification de la Terre, accompagné d'un aigle, rappelant volontairement celui du duc de Gonzague.

NIEVRE

BOURGOGNE

France / Monde